

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 30 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 19 février 2019 autorisant l'ouverture d'un examen professionnel d'avancement au grade de classe supérieure du corps de technicien d'art du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2020**

NOR : MICB1931125A

Par arrêté du ministre de la culture en date du 30 octobre 2019, l'arrêté du 19 février 2019 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture d'un examen professionnel d'avancement au grade de classe supérieure du corps de technicien d'art du ministère de la culture est modifié comme suit :

Au lieu de : « Le nombre total de postes offerts à cet examen professionnel est fixé à 13 »,

Lire : « Le nombre total de postes offerts à cet examen professionnel est fixé à 10 ».